

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple - Un But - Une Foi  
-----  
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS  
-----

INSTITUT NATIONAL  
SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE  
ET DU SPORT

Mémoire de maîtrise es sciences et  
techniques de l'activité physique et sportive  
-----

CONTRIBUTION  
DU SPORT A L'EVOLUTION DE LA CONDITION DE LA FEMME  
AU SENEGAL

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

\*\*



Année civile de soutenance : 1986  
Cécile FAYE née le 12 Janvier 1963 à Mbaraglou Moussa

DIRECTEUR DE MEMOIRE :

M. François CLARYSSE  
Professeur d'athlétisme à l'INSEPS

PRESIDENT (e) DE JURY :

## REMERCIEMENTS

JE REMERCIE :

- Ma mère,
- Toutes mes soeurs et mon frère de m'avoir aidée tout au long de ma scolarité,
- Mon Beau-frère Alassane DIAWARA, sans qui la réalisation de ce travail aurait été impossible,
- Mon beau-frère Sidy DIOP,
- M. François CLARYSSE de m'avoir guidée tout au long de ce travail,
- Les entraîneurs et professeurs d'éducation physique et sportive qui m'ont aidé à entrer en contact avec beaucoup de sportives,
- Mlle Marie-Claire SANOU de m'avoir accordée de son temps pour la passation et la récupération des questionnaires au BURKINA-FASO,
- M. Antoine NDIAYE d'avoir mis à ma disposition les documents de la CONFEJES,
- Mme DIALLO, la secrétaire qui a dactylographié ce travail,
- Mlle Safiétou DIATTA pour le document qu'elle a mis à ma disposition,
- Tous les professeurs de l'INSEPS, les bibliothécaires et tous ceux qui ont facilité notre travail,
- MM. Samba DIA et Assane FALL de m'avoir incitée à venir à l'INSEPS.

-----

## D E D I C A C E

Je dédie ce travail à :

- Ma famille à qui je dois tout
- Mes neveux et nièces : Puisse ce travail les inciter à beaucoup plus d'efforts et de courage dans leurs études
- Mon très cher Marc Désiré COLY qui m'a beaucoup aidé dans la réalisation de ce mémoire et avec qui j'ai travaillé depuis mon entrée à l'INSEPS. Encore une fois Merci.
- Mes promotionnaires et tous les élèves de l'INSEPS
- Toutes les sportives du SENEGAL et d'AFRIQUE
- Tous les parents et amis qui m'ont aidé d'une manière ou d'une autre durant ma formation.

-----

# S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>INTRODUCTION</u> .....	4
<u>I- LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIETE</u>	
11. La femme et le sport dans l'antiquité.....	10
12. La femme et le sport dans les pays industrialisés.....	12
13. <u>L'AFRIQUE</u>	
131. <u>Avant les indépendances</u>	16
1311. Le statut de la femme dans la société.....	16
1312. La femme et le sport.....	18
132. <u>Après les indépendances</u>	19
1321. Le statut de la femme dans la société.....	19
1322. La femme et le sport.....	20
14. <u>Le SENEGAL</u>	
141. <u>Avant l'indépendance</u>	22
1411. Le statut de la femme dans la société.....	22
1412. La femme et le sport avant 1960.....	23
142. <u>Après l'indépendance</u>	
1421. Le statut de la femme dans la société.....	24
1422. La femme et le sport après 1960.....	27
<u>II. SITUATION ACTUELLE DU SPORT FEMININ AU SENEGAL</u>	29
21. La représentation féminine dans le sport : l'exemple du basket-ball, du hand-ball, de l'athlétisme.....	29
22. La sportive face à son milieu.....	32
<u>III METHODOLOGIE</u> .....	33
<u>IV. LES RESULTATS DE L'ENQUETE</u>	37
41. Présentation et interprétation.....	37
42. Opinion personnelle.....	53
<u>V. PROPOSITIONS</u> .....	57
<u>CONCLUSION</u> .....	62
<u>BIBLIOGRAPHIE</u> .....	65
<u>ANNEXES</u> .....	67

## I N T R O D U C T I O N

NAWAL EL MOUTAWAKIL, la première femme africaine à remporter une médaille d'or aux Jeux Olympiques marquera sûrement d'une forte empreinte l'histoire du sport féminin en AFRIQUE. Elle doit servir de symbole pour démontrer les capacités sportives de la femme. De plus, sa victoire qui intervient à la fin de la décennie de la femme constitue un grand pas dans l'évolution de la condition de la femme africaine en général et de la femme arabe en particulier.

A un moment où cette condition féminine est en perpétuel changement, il nous semble intéressant de parler de son évolution dans le domaine qui nous touche de plus près, c'est-à-dire celui du sport.

"Le développement du sport féminin étant une partie intégrante du développement de la société" (1), les responsables sportifs devraient faire en sorte que chaque sportif quel que soit son sexe, développe au maximum ses possibilités. C'est une tâche difficile car les inégalités au sein de la société apparaissent de même au niveau du sport.

De prime abord, le mot sport a une connotation uniquement masculine dans la mesure où les hommes ont été les premiers à pratiquer cette activité. Cependant, l'intégration de la femme au sport a entraîné un élargissement du champ sportif même si la participation féminine n'a pas encore atteint celle des hommes : c'est que nos sociétés sont lentes à accepter la participation féminine totale à l'activité sportive <sup>au</sup> même titre que l'homme, participation qui ne ferait que rehausser le développement de nos sociétés qui ont besoin d'hommes et de femmes aussi valeureux les uns que les autres.

./.

---

(1): document confejes n° XV-05 : "Elaboration d'une stratégie du sport féminin" - P. 4

Puisqu'"un système de vie sociale n'a jamais pu fonctionner sans la participation à un niveau ou à un autre de la femme" (1), l'implication des hommes et des femmes dans toute activité sociale est donc nécessaire.

x "Tout comme dans les autres pays du monde, le sport était en AFRIQUE, un domaine exclusivement réservé aux hommes" (2). Et c'est seulement lors des "jeux de l'Amitié" en 1963 à DAKAR que "l'émancipation de la femme dans le domaine du sport s'est accomplie" (3). Depuis quelques années les femmes ne cessent de prouver leurs capacités et leur pratique sportive est de mieux en mieux acceptée même si certains interdix freinent toujours leur pleine participation. ("Ainsi, au "jeux de l'Amitié" la Ghanaéenne Rose HART gagne le 100 m en 12" 2/10è, la Nigériane Amélia OKOLI remporte la victoire du saut en hauteur avec 1,64 m tandis que le tournoi de basket-ball est remporté par les sénégalaises qui présentent x la plus forte équipe féminine" (4)). Même si à l'heure actuelle la domination masculine dans le sport subsiste, il faudrait admettre que la minorité de sportives fait parler d'elle car les performances féminines se rapprochent de plus en plus de celles des hommes.

Nous n'en voulons pour preuve que la récente victoire de NAWAL EL MOUTAWAKIL aux jeux olympiques de 1984. Plus près de nous, les victoires de l'équipe nationale féminine de basket ball, les "lionnes" qui depuis leur accession sur la scène internationale n'ont essuyé qu'une défaite, celle de LUANDA en 1982. En athlétisme en 1985 à RABAT, Marianne MENDOZA enlevait la médaille d'or au saut en longueur, tandis que l'équipe nationale féminine de hand-ball gagnait le championnat d'AFRIQUE B.

x Ces victoires sont sans aucun doute porteuses d'espoir et elles devraient pouvoir inciter les femmes à se départir d'une féminité exagérée pour se mettre au travail au même titre que l'homme.

./.

---

(1) THIAM Awa : "La parole aux Négresses" p. 161

(2) NAUMANN Ernst : "Guide du sport africain" p. 87

(3) Ouvrage cité : p. 87

(4) Ouvrage cité : p. 87

La maîtrise physique et morale que nécessitent ces victoires sont nécessaires dans n'importe quel travail de la vie quotidienne.

Tout au long de la décennie de la femme dont nous venons de sortir, colloques et réunions ont sensibilisé les populations aux différents maux dont souffrent les femmes, afin d'y apporter des solutions. Des résultats sont atteints dans certains domaines, d'autres restent à parfaire. Mais il faut noter que cette décennie a entraîné une prise de conscience régionale et globale de la situation de la femme dans le monde.

Aux différentes démarches menées par les femmes pour l'amélioration de leur condition, le sport devrait apporter sa contribution. Malgré une faible participation de la femme au sport et du fait de la lenteur de la société à accepter ce fait, les résultats sportifs féminins s'améliorent au fil des ans. Puisque dans ce domaine précis, elles réalisent des résultats probants, pourquoi pas dans d'autres domaines de la vie sociale ?

Nous nous proposons donc à travers cette étude de passer en revue les grands axes de la pratique sportive féminine, de situer son degré d'évolution au SENEGAL et de cerner les problèmes auxquels la sportive est confrontée. Cette dernière devrait vaincre ces résistances pour pouvoir s'affirmer aux yeux de la société qui devrait prendre conscience du fait que le sport pourra servir de terrain d'essai pour que "les êtres humains s'entraînent à neutraliser le jeu de masculinité-féminité" (1). Dès lors, le rôle de la sportive se trouve ainsi défini. Elle devrait se libérer des interdits socio-culturels et arriver à assumer le même rôle que les hommes sinon certaines fonctions auxquelles elle n'avait accès jusqu'alors.

La condition de la femme peut-elle évoluer grâce au sport ?  
Telle sera notre problématique.

Parmi les différents domaines où la femme doit se "battre" pour améliorer sa condition, on peut citer le sport. C'est pourquoi, nous émettons l'hypothèse que la condition de la femme peut évoluer grâce au sport.

./.

---

(1) OGLESBY (CA): "le sport et la femme. Du mythe à la réalité" P. 104

Nous serons donc amenées après avoir parlé du statut de la femme dans le sport et dans les différentes périodes d'évolution de la société à aborder la phase de propositions pour une meilleure évolution du statut de la femme dans la société. Auparavant, il serait nécessaire de faire une analyse de la situation actuelle du sport féminin au SENEGAL. Après ce tour d'horizon, nous pourrions rassembler assez d'éléments pour tirer une conclusion.

Cependant, avant d'aborder l'étude proprement dite, il est nécessaire que certains termes soient définis, afin d'éviter les incompréhensions. Les termes sport et condition retiendront notre attention.

"Le sport est un divertissement à l'issue incertaine qui met à l'épreuve suivant des règles fixes, les qualités du corps et de l'esprit dans le but de situer la valeur physique de celui ou de ceux qui s'y adonnent" (1). Les simples activités physiques quotidiennes de la femme sont donc exclues de l'étude.

La condition de la femme constitue son "rang social" (2), sa manière d'être et d'agir dans la société. Cette condition lui est conférée par son milieu de vie et se révèle être inférieure à celle des autres membres de la société, les hommes.

Notre étude n'a pas pour but d'afficher un féminisme exacerbé, mais de montrer à travers le vécu quotidien qu'il est nécessaire de changer la condition de la femme sénégalaise et que le sport pourrait y apporter sa contribution. Cette motivation est issue du fait que l'homme est appelé à exercer une fonction réservée aux hommes à ses débuts, il semble nécessaire d'attirer l'attention des femmes sur le fait que "la femme est l'égal de l'homme sur le plan professionnel et intellectuel" (3) et que dans n'importe quel secteur de la vie sociale, "l'intelligence et la compétence ne sont pas spécifiques au sexe masculin" (4).

./.

---

(1) DAUVEN Jean : cité dans "Le Robert des sports" p. 430 - Revue A.

(2) Larousse de Poche P. 87

(3) Madame MOUMBA : citée dans la revue "AMINA" n° 182 p. 25

(4) article cité p. 25

Il n'a pas été fait état d'analyse ou de discussions de documents relatifs au sport féminin tel que nous voulons l'aborder. Les écrits consultés sont des descriptions du phénomène sportif féminin ou des résumés de conférences ayant trait à la pratique sportive féminine. De ce fait, ils ne font pas ressortir une problématique qui nous permettait d'en faire une analyse en rapport avec l'étude.

xx

xx

xx

*P* R E M I E R E *P* A R T I E



## I. LE STATUT DE LA FEMME DANS LA SOCIETE

### 1.1. La femme et le sport dans l'antiquité

Il convient ici de faire d'abord une distinction entre SPARTE et ATHENES où la conception que l'on se faisait de la femme était différente.

Par ailleurs, la connaissance du statut de la femme dans la CRETE permet d'élargir le champ de l'étude.

La CRETE, une île de la Méditerranée rattachée à la GRECE en 1913 conférait un statut particulier et favorable à la femme. Une place privilégiée lui était donnée du fait que le grand dieu crétois, la déesse-mère était une femme. Dès lors, "la crétoise assistait à tous les spectacles, semblait circuler librement avec ou sans son mari" (1).

L'athénienne, par contre était recluse dans son gynécée tandis que son mari vivait en plein air, dès fois à l'extérieur de la maison. De ces pièces où elle était confinée, elle donnait des ordres à ses esclaves et supervisait la maison. "A l'homme athlète, bronzé, immortalisé par tant de statues splendides, s'opposait la femme au teint blanchâtre et aux chairs affaissées, petite fille timide à qui le mari donnait des conseils très précis sur l'art de faire son travail de ménagère" (2).

Pour la spartiate au contraire, "PLATON préconisait déjà une éducation semblable à celle des garçons dans le domaine du sport et de la vie en général" (3). Elle jouissait d'une liberté supérieure à celle de son mari et partageait avec les garçons les palestres et les stades. Partout, "la femme accède au rang de compagne plus ou moins brillante de l'homme, mais s'il est un domaine où l'on a coutume d'insister sur sa faiblesse et son effacement, c'est celui du sport" (4).

./.

---

(1) ASSA Janine : "La femme et le sport à travers les âges in revue EPS  
n° 45 - p. 7

(2) article cité p. 6

(3) " " p. 6

(4) " " p. 6

Cependant, il convient de noter que cette conception varie d'une cité à l'autre selon la place faite à la femme dans la société. De ce fait, de la CRETE à SPARTE et ATHENES, la considération était différente.

Longtemps déjà, "il y a environ trois mille cinq cents ans la CRETE reconnaissait aux femmes le droit aux sports violents" (1). La crétoise par sa liberté et son activité pratiquait les mêmes activités que les hommes : activités gymniques et sportives. Elle s'adonnait même à des sports qui généralement étaient faits pour les hommes. Citons la lutte, la boxe et la taurinomie. "La liberté d'allure dont jouissait la femme, la rendait aussi sportive que l'homme et elle se livrait même à des activités qui, comme la boxe, semblaient peu faites pour elle" (2).

A SPARTE, l'entraînement physique concernait les deux sexes mais les buts recherchés différaient car les filles étaient entraînées dans le but de produire des fils sains futurs défenseurs de leur cité.

La seule liberté qui était accordée à l'athénienne était de se faire belle, de donner des ordres.

A cette époque, les jeux olympiques caractéristiques de la GRECE ANTIQUE étaient uniquement réservés aux hommes. De ce fait, les femmes étaient exclues de l'enceinte des jeux tant que durait la fête à Olympie. C'est peut-être une des causes de la participation tardive des femmes aux jeux olympiques modernes. L'antiquité grecque connaissait déjà l'inégalité de traitement entre les hommes et les femmes. Pourtant on a trouvé des femmes vaillantes qui ont fait preuve de courage moral et physique. C'est le cas des amazones guerrières femmes légendaires, qui procédaient à l'ablation du sein droit pour pouvoir caler leur arc. Une preuve que les femmes sont capables d'exploits aussi bien dans la défense de leur patrie que dans d'autres domaines de la vie quotidienne.

Suivant la période considérée, elles font valoir leurs capacités à travers les besoins de l'époque.

---

(1) OGLESBY CA : Le sport et la femme : du mythe à la réalité P. 16

(2) ASSA Janine : La femme et le sport à travers les âges P. 8

## 1.2. La femme et le sport dans les pays industrialisés

Certaines périodes de l'histoire ont marqué le sport féminin et son évolution a été plus ou moins encouragée suivant la tendance de l'époque. Nous essayerons de faire un bref survol de son évolution et des modifications qu'il a subies dans sa conception et sa réalisation en référence à C.A. OGLESBY dans son ouvrage : le sport et la femme.

On peut considérer que l'évolution du sport féminin est liée à celle de la condition de la femme en général. Cette évolution est le fait de luttes féministes qui traversent le secteur du sport conduisant ainsi à une meilleure considération de la sportive. Cependant, il est nécessaire de faire une étude chronologique de l'évolution du sport féminin dans les pays industrialisés.

Vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle et le début du 18<sup>e</sup> siècle, des novateurs pédagogiques tels ROUSSEAU et PESTALOZZI lancent l'idée d'une éducation identique pour les garçons et les filles, l'exercice physique quotidien et l'utilisation de jeux. Néanmoins, il semble aussi pour ces mêmes auteurs que les filles devraient être éduquées dans ce que l'on considère comme essentiel pour elles à cette époque.

Ainsi ROUSSEAU affirmait-il que "la femme est destinée à plaire à l'homme. Si on la prépare à séduire et à se soumettre, elle se rendra agréable à l'homme au lieu de provoquer sa colère. Sa force réside dans ses charmes" (1). Aussi, l'éducation donnée à la femme devrait-elle aller dans le sens d'un perfectionnement de ses qualités féminines (beauté, charme, fragilité, etc...)

./.

---

(1) OGLESBY C.A. : le sport et la femme : du mythe à la réalité - p. 20

M. WOLLSTONCRAFT , une des pionnières dans l'histoire des femmes et du sport précise à ce sujet que "la femme qui n'a appris qu'à plaire découvrira vite que ses charmes sont des attraits ambigus" (1). Une autre rénovatrice Mme DEGENLIS pensait que "les filles comme les garçons avaient besoin de courir et de sauter" (2). Elle créa alors des exercices de gymnastique spécifiques aux filles.

Le 19<sup>e</sup> siècle fut celui de la grande révolution dans le domaine du sport féminin. Des écoles pour l'éducation des filles furent créées et face à la fragilité des pensionnaires, les éducateurs utilisèrent les exercices physiques pour le renforcement de leur santé. Aussi, "s'exercer, se développer c'est pour la femme un véritable affranchissement à la fois physique et moral" (3).

La dernière décennie du 19<sup>e</sup> siècle fut marquée par la création du basket, du vollet, du hockey sur gazon que les femmes apprécèrent.

Parallèlement, des associations qui devaient promouvoir et contrôler le sport féminin furent mises en place notamment en AMERIQUE. Des championnats et des rencontres féminins commencèrent à être organisés.

En 1885 : championnat de golf féminin

1887 : championnat de tennis

1889 : l'association américaine de promotion, de l'éducation désigna une commission de basket ball féminin pour établir des règlements spécifiques.

Ceux qui ont étudié le sport féminin qualifieront plus tard le siècle écoulé entre 1875 et 1975 comme celui de l'émancipation sportive féminine.

./.

---

(1) OGLESBY C.A. : Le sport et la femme : du mythe à la réalité - p.20

(2) ouvrage cité : p. 20

(3) HEBERT Georges : Muscle et beauté plastique féminine - p.IV

Le 20<sup>è</sup> siècle laissait apparaître une certaine considération vis-à-vis de la sportive. Cependant, des raisons socio-culturelles, religieuses ou économiques retarderont l'évolution du sport féminin. La sportive ne tardera pas à être exploitée à des fins publicitaires et commerciales. Toutefois des militantes du sport féminin telles Alice MIALLAT ne se découragèrent pas. Sa principale motivation était la participation des femmes aux jeux olympiques "Elle organise en 1926 à GOETEBORG des jeux féminins qui pèseront dans le rapport de force et en 1928, l'athlétisme féminin sera admis malgré Pierre DE COUBERTIN aux jeux olympiques d'AMSTERDAM" (1).

Avec la 2<sup>è</sup> guerre mondiale, les hommes quittèrent l'usine au profit des femmes dont l'émancipation dans le domaine du travail s'est faite au prix de la guerre. Cette intégration nécessitait certaines qualités physiques et des associations telles la ligue américaine de base-ball féminin répondirent vaillamment à la demande d'un entraînement sportif;

Après le conflit, le sport féminin connaît un net développement. En AMERIQUE, l'entrée dans une université pour certaines filles était de plus en plus conditionnée par la possibilité d'y pratiquer un sport. Cependant, quelques réticences apparurent et les sports furent classés en sports pour les femmes et "peu souhaitables pour les femmes". Pour les sportives qui choisirent la 2<sup>è</sup> catégorie, le doute commençait à s'installer quant à leur féminité, car la norme pour les femmes à cette époque était la grâce et la fragilité. Néanmoins, certaines vedettes se révélèrent et avec elles, la controverse sur leur participation aux jeux olympiques. Cependant, leur présence fut peu à peu acceptée.

- "1912 : première épreuve olympique officielle à laquelle les femmes prennent part : la natation" (2) ;
- "1932 : à LOS ANGELES, les femmes représentent 9 % des 1408 athlètes engagés en 1984, 22,8 %" (3) ;

./.

---

(1) DAVISSE A : "La femme et les APS" dans revue EPS n° 172 p. 20

(2) Toutes les informations sont tirées du document XV-05 de la CONFEJES : Elaboration d'une stratégie du sport féminin - p. 45

(3) N. DARRIGRAND PELLISSARD ; les femmes aux jeux olympiques de LOS ANGELES p. 51 dans revue EPS n° 190

- de 1896 à 1980, la participation des femmes aux jeux olympiques est passé de 0 à 21,2 % ;
- de 1948 à 1976, les autorités du comité international olympique (CIO) renoncent de plus en plus à l'exclusion des femmes. Le nombre d'épreuves féminines passe de 19 à 49 ;
- 1984 : Pour la première fois, des championnats mondiaux féminins de Biathlon sont organisés en FRANCE. On compte 5 femmes membres du CIO sur environ 90 membres.

En AMERIQUE, seulement 1 % de tous les reportages sportifs télé-diffusés sont consacrés aux femmes athlètes.

En FRANCE, en 20 ans, le nombre de femmes licenciées dans les sports s'est multiplié par 4.

Au JAPON, le judo est pratiqué par les femmes depuis le début du siècle. Les championnats apparaissent en 1978. Un premier club avait été ouvert à PARIS en 1961.

En lutte, le premier club féminin avait été ouvert dans le PAS-DE-CALAIS en 1971.

Le cyclisme, le parachutisme et le foot-ball enregistrent de plus en plus la participation des femmes.

Peu à peu, les femmes se sont intégrées dans la pratique sportive mais leur participation fut le plus souvent contestée même par des gens qui ont oeuvré pour le développement du sport en général. Ainsi, Pierre DE COUBERTIN affirmait-il que "le véritable héros olympique est à mes yeux l'adulte mâle individuel. Une olympiade femelle serait impratique, inintéressante, inesthétique, incorrecte. Le rôle des femmes devait être avant tout de couronner les vainqueurs" (1).

---

(1) COUBERTIN (P.De) cité dans la revue EPS n° 172 p. 20

### 1.3. L'AFRIQUE

#### 131 - Avant les indépendances

##### 1311. Le statut de la femme dans la société

De tout temps et dans toutes les sociétés, les femmes ont connu le même destin. Longtemps elles se sont tues et ont supporté les inégalités et les injustices dont elles sont l'objet.

En AFRIQUE précoloniale, la femme a connu une situation qui a contribué pour une large part à retarder son intégration économique, politique et même sociale.

En effet, dans l'AFRIQUE traditionnelle, la femme avait deux rôles principaux : elle assurait la survie de la famille et faisait des enfants à son mari.

Pour le premier cas, il est de coutume dans la plupart des pays d'AFRIQUE que les femmes s'occupent particulièrement de l'agriculture pour produire la nourriture dont la famille a besoin. Cette répartition n'exclut pas le fait que l'homme participe aussi à l'entretien de la famille. Néanmoins, le dernier est beaucoup moins concerné par la production vivrière et s'emploie aux cultures industrielles pour se procurer de l'argent.

Parallèlement à ce rôle de production alimentaire, la femme africaine n'était vraiment considérée que si elle était en mesure de donner à son mari des enfants et de sexe masculin de préférence. Sa fierté résidait dans le fait qu'on puisse l'appeler "la mère des....." (1).

Dès lors, une femme sans enfants se voyait indexée, on la considérait comme maudite, impure, sans rendement pour la société. Il est évident que la complexité des sociétés auxquelles appartiennent les femmes africaines fait que pour les décrire, la nécessité de tenir compte des variétés culturelles s'impose. Toutefois, nous ne pouvons que généraliser le but de cette partie étant seulement de passer en revue les traits caractéristiques du statut de la femme.

---

(1) SOW Fatoumata : "Sois mère et tais-toi" cité dans le SOLEIL du samedi 30 Nov. et dimanche 1er Déc. 1985 - p. 9

Aussi différente que soit son origine culturelle, il semble qu'au niveau du statut qu'on peut lui accorder dans la société, le nombre d'enfants est d'un grand appui. Une famille était considérée comme riche, suivant le nombre d'enfants et le nombre de femmes en état d'en produire. Le règne de la polygamie s'expliquait entre autre par le besoin de main-d'oeuvre et le désir de vanter sa puissance; Or, "quand la femme ne vaut plus que comme mère, elle est bien près de disparaître" (1). Disparition physique, du fait d'altérations biologiques dues à des grossesses répétées et à des charges familiales trop lourdes, mais sa progéniture fera que jamais on ne cessera de prendre exemple sur elle.

Dès sa plus jeune enfance, la fille doit respecter certaines règles et s'acquitter de ses devoirs vis-à-vis de la société. Ainsi, dans la majeure partie des pays d'AFRIQUE, les filles devaient subir l'épreuve de l'excision et de l'infibulation qui continue toujours à se pratiquer. A l'une des plus cruelles mutilations subies par les femmes, les africaines ont tardé à réagir car, "ce qu'elles vivaient était à leurs yeux, la condition féminine normale" (2). Pendant longtemps aussi, elles n'ont pas eu le droit à la parole dans les grandes décisions communautaires. En somme, elles n'avaient aucun droit puisque "quand une femme n'a que le droit de ne pas avoir de droit, elle n'a aucun droit" (3). Même dans les sociétés matriarcales son pouvoir est réduit. "Elle n'a pas de pouvoir réel mais un pseudo-pouvoir. Dans la mesure où elle ne gêne pas son mari, elle peut agir. Donc ce qu'elle peut croire être de pouvoir n'est qu'illusion" (4).

Au niveau de l'accès à l'instruction, le nombre réduit d'écoles ouvertes à cette époque était uniquement réservé aux hommes. L'analphabétisme a été l'une des causes de la lenteur de l'évolution de la condition de la femme. Ce n'est qu'après les indépendances que les femmes ont progressivement intégré l'école et le circuit de développement social.

---

(1) AUFFRET Severine : Des couteaux contre des femmes p.XI

(2) THIAM Awa : La parole aux négresses p. II

(3) THIAM Awa : " " " " p. 21

(4) THIAM Awa : " " " " p. 21 - 22

1312. Le statut de la femme dans le sport. Généralement institué par le colonisateur, le sport en AFRIQUE d'avant les indépendances était réservé au sexe masculin. Une grande importance lui était accordée dans la mesure où il était considéré comme un facteur d'amélioration de la force physique.

De ce fait, il fut introduit, dans la majorité des pays aux programmes scolaires et sa pratique sanctionnée par le brevet sportif.

Cette considération du sport fit que "dans certains pays comme le BENIN on dégagés des équipes féminines de basket-ball, de handball, de volley-ball et quelques athlètes de grande valeur" (1).

Au CAMEROUN, le Centre national d'Education physique et sportive (CNEPS) de DSCHANG en 1950 enregistre la candidature d'une femme parmi une majorité d'hommes. Quelques années plus tard, elle fut rejointe par deux autres femmes qui passèrent les mêmes épreuves que les hommes.

On ne peut cependant pas en dire de même pour la majorité des pays africains. Le sport y était inaccessible aux femmes à cause de préjugés socio-culturels, de tabous et d'interdits religieux.

L'interdiction du port d'habits courts fut une des causes majeures du retard de la pratique sportive féminine. De plus pour certains profanes, le sport était cause de stérilité et de virilisation de la femme.

Dans certains pays où les mutilations sexuelles existent, la pratique sportive féminine est en partie inhibée par l'excision et l'infibulation. Cette dernière en particulier est un handicap pour certaines activités sportives telles que la gymnastique et l'athlétisme (le grand écart, la chandelle, les haies).

./.

---

(1) doc. CONFESJES : Elaboration d'une stratégie du sport féminin - p. 3

Tout mouvement brusque ou mal exécuté peut entraîner une ouverture de la cicatrice. C'est pourquoi, "meurtries par la douleur, les filles craignent une déchirure et éprouvent une certaine appréhension face aux activités physiques et sportives" (1).

Malgré ce manque de pratique des sports dits modernes dans certains pays, des jeux traditionnels permettaient lors des séances rituelles de tester le degré de développement physique des générations montantes. Les filles y trouvaient l'occasion de s'exprimer physiquement surtout dans les séquences de danse. Petit à petit, les sports modernes ont pris le pas sur les jeux.

### 1.3.2. Après les indépendances

1321. Le statut de la femme dans la société. Sous la contrainte d'une polygamie institutionnalisée surtout, la religion musulmane et chez les païens, la femme africaine continue à subir les contraintes liées à sa condition de femme. "Mariée de force, excisée, infibulée ou non, la négro-africaine, quand elle n'a pas d'activités rétribuées, s'adonne selon son appartenance au commerce ou à l'agriculture et remplit les tâches ménagères" (2). Ces dernières continuent à être lourdes malgré quelques améliorations notamment l'introduction de moulins à mil, de cuisinières, de décortiqueuses, robinets, réfrigérateurs et autres appareils ménagers modernes. Cependant, l'africaine moyenne ne connaît ni cuisinière, ni robinet, ni réfrigérateur et continue à utiliser la force de ses bras surtout en milieu rural.

On ne peut nier un certain changement du statut de la femme africaine à l'heure actuelle. L'accession à l'école et à l'emploi lui a permis de s'impliquer progressivement dans le circuit de développement économique et social.

Ainsi dans certains pays d'AFRIQUE, les femmes accèdent actuellement à des postes qui leur étaient autrefois interdits. De plus en plus, elles exercent des fonctions qui étaient réservées aux hommes (agronomie, magistrature, électricité, maçonnerie, professorat...). L'intégration dans le secteur des hautes fonctions se poursuit.

---

(1) Doc. CONFESJES XVI-07 : Problématique de l'encadrement de l'activité physique et sportive de la femme - p. 50

(2) THIAM Awa : La parole aux Nègresses - p. 21

## 1322. La femme et le sport après les indépendances

Après les indépendances, la quasi totalité des pays africains est touchée par le mouvement sportif. Cependant, dans les pays qui jusqu'alors pratiquaient le sport de manière régulière, un changement s'installe.

Les jeunes nations qui sortaient de la colonisation avaient besoin d'investir pour leur développement économique, politique et social. Dès lors, le sport se voyait déposséder de tous ses avantages jusqu'à devenir le parent pauvre des investissements.

L'élimination progressive du brevet sportif contribua pour une large part à décourager la pratique sportive surtout chez les filles qui avaient le plus besoin de motivations.

Néanmoins, elles ont continué dans certains pays comme le BENIN à pratiquer en participant à des compétitions nationales et internationales de manière irrégulière. De plus, la création d'école de formation en matière de sport dans certains pays africains encourage la pratique sportive féminine.

Ainsi, au CAMEROUN, le nombre de filles entrant dans les écoles de formation s'accrut. De cinq (5) en 1969, il passa à trente-deux (32) en 1983 sur un effectif de 258 élèves. Parallèlement, le sport scolaire et universitaire faisait son chemin et les rencontres inter-établissements encouragèrent la pratique sportive. Plusieurs athlètes féminines sont issues du sport scolaire.

De ce fait, les compétitions internationales enregistrent de plus en plus la participation des femmes africaines.

"Les jeux d'AFRIQUE NOIRE et de MADAGASCAR" en 1957 à BRAZZAVILLE voient la participation d'athlètes féminines.

En 1963, lors des "jeux de l'Amitié" à DAKAR, des équipes féminines de Basket-ball et d'athlétisme sont présentes.



Les records féminins obtenus à cette époque permettent de situer le niveau des femmes dans leur activité.

"Trois ans après les jeux de l'Amitié, les sportives africaines se présentent pour la première fois à des olympiades : les VIII<sup>ème</sup> jeux olympiques à TOKYO. Rose HART et Claire AHANOTOU réalisèrent 11" 9/10<sup>ème</sup> aux séries de 100 m" (1).

Progressivement, le sport féminin touche tous les pays et le niveau s'améliore. Les rencontres sportives féminines drainent de plus en plus de monde ce qui dénote un certain intérêt vis-à-vis de la pratique féminine. Les performances deviennent de plus en plus représentatives d'une certaine élite aussi bien au plan de la sous-région qu'au niveau mondial. Ainsi la victoire de N. EL MOUTAWAKIL aux jeux olympiques de LOS ANGELES en 1984 est un grand pas de plus pour l'avenir du sport féminin en AFRIQUE. Elle a réussi à bouleverser la tradition du sport féminin dans les pays arabes et dans toute l'AFRIQUE.

Néanmoins, la pratique sportive des femmes est toujours sous l'emprise de tabous et préjugés qui font que son évolution est jalonnée de difficultés. Les hommes en particulier trouvent toujours des motifs pour décourager les sportives. Pourtant des études ont prouvé qu'une pratique raisonnée du sport ne peut en aucun cas nuire à la femme. "On peut supposer que l'hostilité à l'émancipation sportive de la femme est une conséquence de l'orgueil du sexe masculin offensé de voir disparaître ce qu'il croyait être un monopole" (2).

De plus, "au lieu de poupées qu'ils désirent, les hommes ne craignent-ils pas de voir se dresser devant eux des femmes avec lesquelles il faudrait compter physiquement et virilement" (3).

./.

---

(1) NAUMANN Ernst : Guide du sport africain - p. 87

(2) SAUVEN Jean : Encyclopédie des sports p. 15

(3) HEBERT Georges : Muscle et beauté plastique féminine p. VI

#### 1.4. Le SENEGAL

##### 1.4.1. Avant l'indépendance

###### 1411. Le statut de la femme dans la société

Il s'agit ici de faire un bref rappel de ce qu'était le statut de la femme sénégalaise dans la société traditionnelle. On a souvent tendance à condamner cette dernière à cause de la place qui était faite à la femme en son sein et à faire un jugement hâtif sur l'émancipation des femmes assimilée à leur occidentalisation.

Néanmoins, il est aisé de constater que dans la société en question, la femme occupait le bas de la hiérarchie familiale. Peu de droits lui étaient accordés et pourtant elle devait s'acquitter de plusieurs devoirs. A ce niveau, il convient de noter que la femme rurale est celle qui se rapproche le plus, actuellement, de la femme traditionnelle.

Ce qui frappe au premier abord de la société traditionnelle sénégalaise, c'est l'absence des femmes lors des grandes décisions. Elles ne peuvent prétendre y participer que lorsqu'elles ont un certain âge et souvent elles ne font qu'écouter, car une des règles à respecter pour elles c'est de ne pas donner leurs points de vue quand l'homme prend une décision. Cet homme qui "dans la société traditionnelle dispose non seulement de sa vie mais de celle de sa femme" (1). Aussi a-t-on coutume de dire surtout dans la religion musulmane que la femme ne peut aller au paradis que par l'intermédiaire de son mari.

Dès lors, elle était tenue de respecter certaines obligations. Ainsi, "Pour la société sénégalaise et pour la majorité des sociétés du monde, c'est une obligation pour une femme de mettre au monde des enfants" (2). De cette obligation dépendait sa considération au sein de la famille, puisque "la femme n'est socialement considérée et respectée que si elle administre la preuve de sa fécondité en donnant à son mari des enfants, de sexe masculin de préférence" (3).

---

(1) THIAM Awa : "La parole aux négresses" p. 22

(2) Fatoumata SOW : "Sois-mère et tais-toi" : "Le Soleil" du Samedi 30 Nov. et dimanche 1er Déc. p. 9

(3) article cité p. 9

Parallèlement à toutes ces obligations, la femme joue un rôle important dans les activités de production. En effet, on peut dire que d'e dépend en partie la survie de la famille.

Aux côtés de l'homme qui s'occupe souvent de cultures industrielles (arachide, coton), la femme s'emploie à l'entretien des cultures vivrières. A ce niveau, leurs actions deviennent complémentaires. Cependant la participation de la femme à l'une ou l'autre activité dépend du contexte socio-culturel et de la région considérés.

#### 1412. La femme et le sport dans la société traditionnelle

On ne peut établir de manière chronologique la participation des femmes aux activités physiques et sportives avant l'indépendance. En dépit de ce manque d'informations, nous rappellerons quelques faits marquants qui ont caractérisé la vie sportive de la femme dans la société traditionnelle.

L'exercice des activités physiques et sportives par les femmes ne date pas d'aujourd'hui. D'une ethnie à l'autre et d'une région à l'autre ces activités diffèrent. C'est ainsi qu'en CASAMANCE, les femmes diolas pratiquaient la lutte traditionnelle. Des championnats entre villages étaient organisés qui permettaient aux femmes de se mesurer entre elles. Dans la majorité des villages du SENEGAL, les femmes exercent des travaux tels que le pilage du mil, les longues marches pour chercher le bois de chauffage, le puisage de l'eau et font des exercices gymniques comme les danses frénétiques durant les fêtes.

Dans ce cas, il existe une activité physique certaine qui fait que la femme sénégalaise dans la société traditionnelle n'a jamais été inactive même si elle n'a pas reçu une éducation physique et sportive en tant que telle. Généralement, les sports modernes n'ont été pratiqués par les femmes dans les clubs civils qu'après l'indépendance.

## 142. Après l'indépendance

### 1421. Le statut de la femme dans la société

Après l'indépendance, la condition de la femme s'est progressivement améliorée et sa participation à la vie sociale et politique est de mieux en mieux acceptée.

Aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, la femme s'est vue octroyer certaines facilités.

Ainsi, dans les villages, les travaux ménagers se sont peu à peu allégés par l'introduction des moulins à mil, des batteuses pour le riz, et de la pompe à eau. De plus, l'action de l'ex-Secrétariat d'Etat à la Promotion humaine, actuel Ministère du Développement social, a beaucoup aidé l'organisation des femmes en milieu rural.

Depuis quelques années, on assiste à la création de maisons familiales rurales où les femmes apprennent à coudre, à teindre, à faire de la broderie. L'action des monitrices rurales est remarquable à ce niveau.

Un domaine où cette organisation a le plus réussi, c'est dans la création des champs collectifs pendant la saison sèche où seules les femmes sont impliquées dans la recherche de la nourriture nécessaire pour toute la période de soudure. Ces champs de maraîchage sont entretenus uniquement par les femmes et les fonds issus de la vente des récoltes permettent la réparation des moulins à mil, des maisons familiales ou l'achat de médicaments pour les cases de santé du village.

Contrairement aux hommes qui sont quasi inactifs durant la saison sèche, les femmes par ces champs collectifs contribuent à l'amélioration et à la diversification du régime alimentaire villageois. Même dans la région de Saint-Louis, une des plus menacées par la sécheresse, les femmes ont commencé à réclamer des lopins de terre pour y faire du maraîchage.

C'est là une initiative qui montre la capacité d'organisation des femmes.

La décennie de la femme a été marquée par des réformes à l'égard de cette dernière. Ainsi dans le but d'une poursuite de l'objectif d'égalité des mesures législatives ont été prises visant à garantir "l'égalité des hommes et des femmes et à interdire toute forme de discrimination basée sur le sexe" (1).

Parmi ces mesures, on peut citer :

"les lois n° 81.63 du 24 novembre 1981, n° 82-545 PR/MFA du 3 Août 1982, n° 84-50 PR/MFA du 2 Mai 1984 ouvrant aux femmes des écoles de police, santé militaire, polytechnique" (2).

Les huit dernières années ont été marquées par une nette amélioration de la condition de la femme sénégalaise et sa participation plus active au développement du pays mais aussi par son accès à de hautes responsabilités.

#### Au niveau politique

1978 : On compte 2 femmes sur 21 Ministres

1983 : On compte 3 femmes sur 25 Ministres

L'année 1984 a été marquée par l'élection de la première femme-maire, ainsi que celle des deux premières femmes présidentes de conseil rural. L'évolution de la condition de la femme date bien de l'après-indépendance. Elle s'est poursuivie en 1964 par la création du centre national des monitrices rurales.

La décennie de la femme a aussi porté ses fruits même si beaucoup de choses restent à parfaire.

Si l'évolution de la condition des femmes est lente c'est dû en partie à leur faible taux de scolarisation qui à l'heure actuelle va en s'accroissant. Quelques statistiques nous éclairent à ce sujet. :

#### Enseignement moyen technique et général, privé et public

1977/1978 : effectif total..... 62.937 dont 20.936 filles

1983/1984 : effectif total..... 88.890 dont 30.402 filles

./.

---

(1) Document du Ministère du Plan et de la Coopération : "Réunion préparatoire du Conseil des Ministres de la CEA"- p. 3

(2) document cité p. 3

## Enseignement secondaire général et technique

1977/78 : Effectif total..... 16.660 dont 1713 filles  
1983/84 : " " 25.359 dont 7177 filles

Au niveau universitaire, les jeunes filles deviennent de plus en plus nombreuses. Ainsi :

<u>En Pharmacie</u> :	1975/76.....	32 étudiantes
	1983/84.....	117 "
<u>En médecine</u> :	1975/76.....	51 étudiantes
	1983/84.....	108 "
<u>En sciences</u> :	1975/76.....	78 étudiantes
	1983/84.....	129 "

L'accès tardif des filles à l'université est dû généralement à une réticence des parents à voir leurs filles mener de longues études. Une autre cause est le fait que certains se contentent d'un niveau de BEPC (actuelle BFEM) pour penser trouver un mari convenable à leur fille. De plus, beaucoup pensaient que des études poussées ne pouvaient produire que des femmes qui deviendront de plus en plus réticentes vis-à-vis des traditions.

On a partout tardé à prendre conscience du rôle que les femmes peuvent jouer dans le développement d'un pays comme le SENEGAL où elles constituent la majorité de la population.

Pourtant, l'histoire du SENEGAL nous fait connaître des femmes vaillantes et courageuses telles Yacine BOUBOU, Alin Sitoë DIATTA qui pourraient servir d'exemple pour celles qui voudraient s'engager dans l'action pour une meilleure considération de la femme.

## 1422. La femme et le sport après 1960

Le sport moderne, introduit très tôt au SENEGAL s'est beaucoup développé après l'indépendance. Des sénégalais ont fait montre de leurs capacités au plan national et international surtout en athlétisme.

Le sport féminin n'était pas en reste malgré les interdits qui ont entouré son apparition et que la sportive doit encore surmonter.

Très tôt, les sénégalaises ont acquis une bonne renommée sur le plan africain. Ainsi, en 1963 lors des "jeux de l'Amitié" à DAKAR, l'équipe féminine de basket les "lionnes" s'est distinguée par sa belle prestation.

Sa compétence se précise deux ans plus tard en 1965 lors des "premiers jeux africains au CONGO BRAZZAVILLE".

Aussi bien dans les sports collectifs que dans les sports individuels, les femmes obtiennent des résultats probants dès leurs débuts sur la scène internationale. Il est certain que le basket-ball et le hand-ball à un moindre degré ont été les plus pratiqués mais l'athlétisme s'est récemment réveillé de sa léthargie et depuis quelques années on note un progrès dans les résultats. Des athlètes telles que Marianne MENDOZA, Constance SENGHOR, Marième BOYE, Awa DIOUM sont parmi les révélatrices de cette évolution.

Ce qui a surtout retardé l'évolution du sport féminin c'est d'abord les interdits socio-culturels et religieux mais aussi le manque de cadres féminins qui devraient encourager les autres femmes à faire du sport. Ce manque de cadres s'explique par la faible présence des femmes dans les écoles de formation en matière de sport. Cette faible présence découle du fait que les filles, qui fréquentaient ces écoles étaient considérées au début comme des filles de moeurs légères vu qu'elles évoluaient dans un milieu essentiellement masculin. De plus, une fois leur formation terminée, ces dernières préféraient un emploi de bureau au travail pratique sur le terrain. Ceci justifie en partie le recrutement limité des filles dans les écoles de formation en matière de sport.

T) E U X I E M E

P) A R T I E

-----

## II- SITUATION ACTUELLE DU SPORT FEMININ AU SENEGAL

### 21. La représentation féminine dans le sport :

#### Exemple du hand-ball, du basket-ball, de l'athlétisme

L'objectif de cette partie est d'évaluer le nombre de sportives par rapport à celui des hommes dans les sports considérés, c'est-à-dire le basket-ball, le hand-ball et l'athlétisme. Les statistiques qui nous ont été fournies par les fédérations respectives reflètent plus ou moins le degré de participation de la femme au sport. Ces statistiques englobent les nouvelles licences et les licences renouvelées de toutes les catégories et dans chaque sport pour la saison sportive 1984/85.

Cependant, pour le basket, certaines régions ne sont pas représentées. Un autre fait notoire est que pour les nouvelles régions, il n'a pas été possible d'obtenir des statistiques concernant les sportifs dans ces différentes disciplines.

Ces licences ne concernent que la pratique dite civile. Parallèlement à cette dernière, le sport scolaire et universitaire draine de nombreux athlètes garçons et filles de toutes les catégories et dans toutes les disciplines sportives. Malgré ce fort mouvement sportif constitué par l'UASSU (Union des Associations sportives scolaires et universitaires) qui implique toute la jeunesse, la participation féminine au sport reste faible. Elle est d'environ 2,1 % sur un taux global de pratique sportive au SENEGAL de 7 %.

Le nombre de licenciés dans les différentes disciplines s'établit comme suit :

Nombre de licenciés pour la saison sportive 1984/85

dis- ciplines	Nombre de licences :		Pour-centage :////:		Pour-centage :		T O T A L
	hommes	:	centage	////:	femmes	centages	
Basket	: 1.143	:	52 %	////:	1.056	: 48 % :	2.199
Hand ball	: 809	:	59 %	////:	568	: 41 % :	1.377
Athlétisme	: 852	:	76 %	////:	292	: 24 % :	1.154
TOTAL	: 2.804	:		////:	1.916	: :	

TABLEAU N° 1

Ce tableau illustre une inégalité de fait constatée dans la représentation des hommes et des femmes dans le sport. Cet écart diffère d'une discipline à l'autre. Cependant, malgré la pratique sportive de plus en plus importante des femmes, l'athlétisme demeure toujours, parmi les sports étudiés ici, la discipline où la prédominance masculine est la plus importante.

On pourrait expliquer ce déséquilibre par le fait que dans les sports collectifs, la sportive retrouve une certaine ambiance sociale même dans le jeu, alors qu'en athlétisme elle est isolée dans la lutte contre l'adversaire. De plus, une défaite en sport collectif semble beaucoup moins dure à supporter qu'en sport individuel. La recherche du groupe pousse la plupart des pratiquantes à opter pour les sports collectifs.

En comparant l'athlétisme à un sport collectif tel que le handball sur plusieurs années, on remarque que l'évolution n'est pas la même.

Tableau comparatif de l'évolution du nombre de licenciés en  
en hand-ball et en athlétisme

saison sportive	1982 - 1983		1983 - 1984		1984 - 1985	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
hand-ball	351	187	727	515 ↗	809	568 ↗
athlétisme	584	265	772	374 ↗	852	292 ↘

TABLEAU N° 2

La baisse constatée en athlétisme apparaît plus nettement si l'on étudie cette évolution dans les différentes régions.

Tableau comparatif de l'évolution du nombre de licences  
féminines dans les différentes régions

Saisons	1982/83		1983/84		1984/85	
	Régions					
Dakar	139		217		186	
Thiès	76		83		62	
Ziguinchor	24		38		13	
Saint-Louis	19		13		15	
Diourbel	5		17		3	
Kaolack	2		6		0	
Louga	0		0		13	
TOTAL	265		374		292	

TABLEAU N° 3

Les raisons de la baisse du nombre de licences chez les femmes sont d'ordre

socio-culturel ou religieux. Cette baisse peut être issue d'un manque d'intérêt dû à un défaut d'encadrement ou à un manque de motivation de la part des sportives. De plus, l'importance accordée à certaines disciplines telles que le basket-ball fait que d'autres sont défavorisées et les personnes ayant désiré s'y spécialiser finissent par se décourager.

## 22. La sportive face à son milieu

Le sport, fait social, est jugé différemment suivant le milieu socio-culturel dans lequel on se trouve. Certaines considérations se rapportant au sport dépendent du niveau d'instruction et de connaissance de l'activité.

Ce n'est donc pas étonnant que dans certains milieux le sport soit jugé comme une pratique inutile et sans rendement.

Activité d'essence masculine à l'origine, le sport à l'heure actuelle intéresse aussi bien les hommes que les femmes. Ces dernières se sont progressivement intégrées à l'activité mais connaissent toujours des problèmes qui gênent son déroulement normal.

De plus, certains sports tels <sup>que</sup> le foot-ball, le plus connu et le plus populaire de tous, freinent le développement des autres branches sportive notamment les sports féminins en général.

En plus de ces difficultés, la sportive vit dans une ambiance souvent hostile. Etant donné que la pratique sportive féminine n'est pas très répandue, les filles qui s'adonnent au sport forment une exception par rapport aux autres. Au lieu de s'épanouir dans la pratique sportive, elles ont tendance à se replier sur elles-mêmes car elles mènent des activités en marge des préoccupations "normales" d'une fille.

Les obstacles à la pratique sportive féminine seront évoqués plus en détail dans le chapitre concernant les résultats de l'enquête.

### III - M E T H O D O L O G I E

Pour rassembler les données nécessaires à la vérification de l'hypothèse, l'enquête par questionnaire a été utilisée. Cette dernière s'est étendue sur trois mois, de décembre 1985 à février 1986.

Son but était de toucher le maximum de sportives mais aussi de gens non sportifs pour connaître leur position vis-à-vis de la pratique sportive féminine. Il s'agissait aussi de savoir ce que les personnes interrogées pensaient de l'évolution de la condition de la femme par le biais du sport.

Deux questionnaires ont été dressés à cet effet :

- un questionnaire n° 1 s'adressant aux sportives de la catégorie "juniors-seniors" ayant au moins deux ans de pratique dans un club civil. Ce choix a été motivé par le fait qu'au bout de deux ans, la sportive est mesure de cerner les problèmes liés à son activité sportive.

- un questionnaire n° 2 s'adressant aux non-sportifs de tous âges et de toutes les catégories socio-professionnelles. Le nombre de personnes interrogées ainsi que les différentes régions intéressées figurent dans le tableau qui va suivre.

Nombre de personnes interrogées durant l'enquête

Personnes interrogées Régions et pays	Sportives	Non-sportifs	T O T A
DAKAR	44	51	95
THIES	9	46	55
DIOURBEL	0	17	17
ZIGUINCHOR	9	12	21
TAMBA	5	26	31
BURKINA FASO	11	9	20
TOTAL....	78	161	239

Les sportives interrogées se répartissent comme suit :

- 56 % d'élèves
- 24 % de sportives exerçant un emploi. Elles sont composées de
  - . 4 enseignantes d'éducation physique,
  - . 2 initiatrices de hand-ball
  - . 13 secrétaires de direction, animatrices culturelles, institutrices, couturières.
- 17 % d'étudiantes
- 3 % sans emploi.

Tous les sports pratiqués par les femmes au SENEGAL ne figurent pas dans l'enquête. Le choix a porté sur ceux qui connaissent la participation féminine la plus grande. Il s'agit du basket-ball, du hand-ball, de l'athlétisme, du judo et du karaté. Les réponses recueillies se répartissent comme suit pour le questionnaire des sportives :

Hand-ball	: 34
Basket-ball	: 24
Athlétisme	: 10
Judo et karaté	10

Le fait que certaines régions du SENEGAL ne figurent pas dans le tableau 4 représentant l'étendue de l'enquête est dû à un manque de moyens pour les atteindre. De plus, certaines régions connaissent à peine le sport féminin. De ce fait, il nous a semblé plus urgent d'étudier la question dans un milieu où le sport féminin est veçu de manière relativement plus intense.

Le choix du BURKINA-FASO est issu d'un besoin de comparaison entre ce qui se passe au SENEGAL et dans un autre pays d'AFRIQUE. Par le fait du petit nombre de questionnaires envoyés, les réponses obtenues ne serviront qu'à éclairer quelques-uns de nos propos. Elles ont été recueillies par l'intermédiaire d'une maîtresse d'éducation physique et sportive.

Dans les régions hormis celle de DAKAR, le questionnaire a été distribué par des enseignants d'éducation physique et sportive qui ont reçu toutes les indications nécessaires, ceci afin d'éviter que notre présence n'influe d'une manière quelconque sur les réponses.

A DAKAR, les entraîneurs ont été chargés de la distribution et de la récupération des questionnaires pour les mêmes raisons.

Pour le questionnaire n° 2, le procédé était le même qui consistait à responsabiliser une tierce personne dans les différentes régions.

Les problèmes rencontrés, notamment à la distribution et à la récupération des questionnaires, font que l'on ne peut prétendre à une validité et à une représentativité totales des réponses obtenues. En effet, il a été fait état de réticences à répondre à certaines questions. Néanmoins, on peut considérer que ces abstentions reflètent déjà certaines positions vis-à-vis du problème. Mais les réponses significatives obtenues ajoutées aux observations et recherches personnelles nous permettront de tirer des conclusions valables.

QUATRIEME PARTIE

-----

#### IV - LES RESULTATS DE L'ENQUETE

##### 41. Questionnaire n° 1 : Présentation et interprétation

L'objectif des questionnaires était de situer le sport féminin au SENEGAL, ses contraintes et les problèmes liés à la pratique du sport par les femmes d'une part. D'autre part, il s'agissait de recueillir des informations sur la représentation que la société se faisait de cette pratique initialement réservée aux hommes.

Pour présenter les résultats de l'enquête, les réponses aux questions seront exposées sous forme de tableaux. Les commentaires qui suivront auront pour but de dégager la signification des réponses enregistrées. Les questions ont été regroupées par rubriques ce qui a abouti à la formation de plusieurs sous-chapitres.

Pour le questionnaire n° 1, la moyenne d'âge des sportives interrogées est de vingt et un an (21 ans). La répartition des sportives suivant les catégories sociales permet de voir la prédominance des élèves parmi les pratiquantes. C'est parce la pratique sportive est souvent liée à la scolarité. Le sport scolaire et universitaire constitue le plus grand fournisseur de sportives à la pratique civile car, de l'école, les sportives sont orientées vers les clubs. Les enseignants d'éducation physique et sportive sont les acteurs de ces orientations puisqu'ils sont à la tête des entraîneurs.

Ces considérations dégagées, la présentation et l'interprétation des résultats peuvent être abordées de façon précise.

##### 411. Les motivations de la sportive

La pratique sportive féminine est issue de motivations diverses. La sportive entre souvent dans le sport sous l'influence d'une tierce personne notamment d'un entraîneur. Par la suite, elle se fixe des buts à atteindre et trouve en conséquence des motivations qui l'aideront à atteindre les résultats escomptés.

Représentation des motivations de la sportive (question n° 1)

Les motivations	Nbre de réponses	Pourcentages
Faire comme les hommes	8	11 %
Poussée par un entraîneur	26	33 %
Titre de championne	18	23 %
Autres réponses	26	33 %
TOTAL	78	100 %

TABLEAU N° 5

On note sur 33 % des réponses obtenues que l'entraîneur exerce une influence certaine sur les sportives. Son rôle est de les recruter et de les intéresser au sport considéré. Ceci ne constitue certes pas une motivation pour ces dernières mais elles s'intègrent ainsi dans le milieu sportif dans lequel elles finissent par se plaire. Néanmoins, cette influence n'engendre pas une pratique stable car les sportives qui ne trouvent pas de motivations propres finissent par abandonner.

Par contre, les motivations propres à la sportive entraînent une pratique plus régulière. Ce sont : le titre de championne éventuelle, le désir de faire comme les hommes, la distraction, la volonté de changer de milieu, l'envie de rencontres, mais aussi beaucoup d'autres raisons qui font que l'on remarque dans la pratique une certaine volonté d'atteindre un but. Il s'agit entre autre de prouver que la femme est capable d'efforts physiques comme l'homme, d'une recherche de santé et de beauté et dans certains cas, le sport constitue un "gagne-pain" pour les pratiquantes. C'est le cas des étudiantes et des enseignantes en éducation physique et sportive.

#### 412. Les réactions de l'entourage vis-à-vis de la sportive

Pour évoquer les réactions de l'entourage, nous parlerons d'abord de la position des parents puis dans un sens plus large, de celle du milieu de vie de la sportive.

Les difficultés qu'engendre la pratique sportive pour les femmes sont souvent issues du milieu dans lequel elles évoluent. Le tableau ci-dessous regroupe les différentes réponses concernant les réactions de l'entourage familial (question 2).

Tableau représentatif de la réaction des parents face au sport

Attitude des parents	Nombre de réponses	%
Refus	14	18 %
Accord favorable	36	46 %
Attitude neutre	28	36 %
TOTAL	78	100 %

TABLEAU N° 6

On remarque sur le tableau que 18 % seulement des sportives interrogées ont été confrontées à un refus de la part de leurs parents. Malgré ce refus, elles ont réussi à s'imposer en prenant l'initiative de pratiquer.

Le refus peut s'expliquer par le fait que pour certains, le sport ~~féminin~~ demeure encore inconnu ou constitue simplement une activité d'hommes. Les réponses obtenues dans le questionnaire n° 2 éclaireront ces propos.

Les difficultés ne se limitent pas seulement au milieu familial car les réactions du milieu en général influent beaucoup sur la pratique sportive.

Ainsi se résument les difficultés rencontrées par la sportive (question 6).

Représentation des difficultés rencontrées au cours de la pratique

Difficultés	Nbre de réponses	%
Parents réticents	15	19 %
Entourage non favorable	10	13 %
Manque de temps	43	55 %
Autres	10	13 %
TOTAL	78	100 %

TABLEAU N° 7

13 % des sportives interrogées font état d'une réaction non favorable de l'entourage vis-à-vis de leur pratique. Cette réaction se manifeste par un certain dédain de la tenue de sport et par l'emploi de l'expression "garçon manqué" à l'endroit des sportives. De telles attitudes n'encouragent pas la pratique et la sportive qui ne bénéficie pas d'un bon soutien finit par se décourager.

A ces difficultés viennent s'ajouter des problèmes liés aux études ou au travail (question 4). Pour 55 % des sportives interrogées, le sport est pratiqué de manière irrégulière. Ceci est dû à un emploi du temps scolaire ou universitaire chargé ou au fait que celles qui travaillent reviennent au-delà des heures d'entraînement. Tous ces facteurs font que le sport féminin avance à petits pas. Cependant, il convient de reconnaître que l'attitude des parents demeure favorable pour une grande partie des sportives.

#### 413. Effets néfastes attribués au sport sur la femme

Si la pratique sportive est le plus souvent rendue difficile par l'entourage, certaines considérations quant à l'effet néfaste qu'elle peut avoir sur la pratiquante n'encouragent pas son évolution. Le tableau qui va suivre, permet de lire l'effet néfaste attribué au sport sur la santé, la maternité et la morphologie de la femme.

Effet néfaste du sport sur :	Nbre de réponses	Pourcentage
Maternité	9	12 %
Santé	5	6 %
Morphologie	25	32 %
Aucune influence néfaste	39	50 %
TOTAL	78	100 %

TABLEAU N° 8

Ces résultats font que souvent, la pratique sportive féminine est superficielle, les sportives ne se donnent pas à fond dans les entraînements, car "l'excès de muscles est vilain pour une femme. On ne peut porter de robe". C'est ainsi que se résume la réponse de 32 % des sportives. Cette position se comprend dans la mesure où une des normes de beauté de la femme sénégalaise demeure la mollesse, ce qui ne rime pas avec une pratique sportive convenable.

Toutefois, il est heureux de constater que 50 % des sportives interrogées n'attribuent aucune influence néfaste au sport, ce qui peut pousser à espérer une reconversion des mentalités concernant cette vision de la pratique sportive.

#### 414. Sport et émancipation de la femme

63 % des sportives interrogées reconnaissent le courage des championnes d'AFRIQUE qui par leur action peuvent favoriser une amélioration de la condition de la femme africaine (question 8). Il est donc nécessaire que ces sportives leur servent d'exemple pour qu'à leur tour, elles se débarrassent des appréciations erronées qui ne peuvent que freiner le développement du sport féminin.

Il est cependant nécessaire de préciser le sens donné au mot émancipation. Il revêt ici, la signification d'une évolution de la condition féminine voire un changement total de statut.

La quasi totalité des sportives reconnaissent la nécessité d'une évolution de leur condition et sont prêtes à oeuvrer pour cela dans tous les domaines même celui du sport (questions 10, 11, 12). En cela, 91 % encourageraient leurs filles à faire du sport ne serait-ce que pour continuer l'action qu'elles ont entamée (question 9).

Pour les 9 % par contre, le fait qu'elles fassent du sport ou que leurs filles en fassent ne peut rien leur apporter car ce dernier à leurs yeux n'est pas en mesure de changer quelque chose à la condition de la femme. Oeuvrer en faveur de cela à travers le sport constitue par conséquent une perte de temps.

Cette position radicale constitue la clé de l'étude car elle détermine la confirmation ou l'infirmité de l'hypothèse. Nous y reviendrons plus tard.

#### 415. Influence du mariage sur la pratique sportive

Il convient de préciser d'abord que 27 % des sportives interrogées sont mariées ce qui peut être une motivation pour les femmes mariées qui désireraient faire du sport par la suite. Cependant, certaines de ces sportives sont en voie d'abandonner si l'on se réfère au tableau suivant

Représentation des effets du mariage sur la pratique sportive

Influence du mariage	Nbre de réponses	Pourcentage
Entraînements irréguliers et baisse de performance	15	71 %
Abandon	4	19 %
Amélioration de performance	2	10 %
TOTAL	21	100 %

TABLEAU N° 9

Nous tenons encore à préciser que 21 sportives sur 78 sont mar

Entraînement irrégulier, baisse de performances, sont des facteurs qui contribuent à décourager la sportive et conduisent souvent à l'abandon. A cause de leur changement de statut, le sport devient une activité de second plan chez certaines femmes mariées.

Il a été précisé dans les chapitres précédents que le sport féminin même chez les femmes célibataires rencontre des problèmes qui rendent son développement difficile.

Une fois mariée, la sportive ajoute à ces problèmes des charges familiales qui font que sa pratique baisse de plus en plus. La division traditionnelle des charges familiales confère à la femme beaucoup de responsabilités dans l'éducation des enfants et l'entretien de la maison. Ajoutées aux obligations professionnelles ces charges font que la femme dispose de peu de temps pour s'adonner à la pratique sportive de manière régulière. C'est sans aucun doute ces facteurs qui expliquent la baisse de performance dont 71 % des sportives font état.

Exceptionnellement, on trouve des sportives qui réussissent à faire des résultats même après le mariage. Il s'agit surtout de celles qui font de la haute compétition et qui ont réussi à convaincre l'entourage par leurs résultats sur le plan international. C'est par exemple le cas de l'internationale sénégalaise Awa Dioum NDIAYE.

#### 416. Les causes d'abandon

Si dans la majeure partie des pays africains, le sport est à l'état embryonnaire, c'est parce que certains interdits freinent la pratique sportive de la femme. Le sport est arrêté ou pratiqué de façon intermittente à cause de certaines obligations inhérentes à la personne et à la condition de la femme. Notons parmi ces obligations celles liées au mariage et au respect de certaines règles socio-culturelles ou religieuses

Sans trop extrapoler, on peut dire que les handicaps du sport féminins varient d'un pays à l'autre suivant les lois en vigueur. Ainsi, nous avons pu relever une différence des causes d'abandon au SENEGAL et au BURKINA-FASO. Les réponses recueillies au BURKINA serviront seulement d'exemple pour marquer la différence des points de vue d'un pays à l'autre.

Tableaux relatifs aux causes d'abandon

SENEGAL

Causes abandon	Nbre réponses	%
Mariage	7	9 %
Naissance d'un bébé	25	32 %
l mari qui est contre le sport	10	13 %
Age avancé	28	36 %
Entourage hostile	3	6 %
Autres réponses	5	4 %
Total	78	100 %

BURKINA FASO

Causes abandon	Nbre réponses	%
Mariage	0	0
Naissance d'un bébé	4	35
l mari qui est contre le sport	1	10
Age avancé	5	45
Entourage hostile	0	0
Autres réponses	1	10
Total	11	100

TABLEAUX 10 et 11

Le mariage encore une fois apparaît comme le plus grand handicap à la pratique sportive de la femme. Il ne constitue pas en lui-même une cause d'abandon mais, la naissance d'un bébé, un mari qui est contre le sport, un entourage hostile sont autant de conséquences qui en découlent. Ces dernières découragent la sportive qui se trouve ainsi face à un entourage qui lui confère un nouveau statut autre que celui qu'elle possédait en tant que sportive célibataire. Il s'agit pour elle d'adopter une certaine façon de s'habiller qui va de pair avec sa nouvelle condition de femme mariée. Dans certains cas, la tenue de sport ne trouve plus sa place et l'activité sportive finit par être arrêtée.

#### 42. Questionnaire 2 : Présentation et interprétation

Ce questionnaire avait pour but de recueillir le point de vue des personnes interrogées sur la pratique sportive des femmes et leurs impressions sur l'émancipation de ces dernières en entendant par là l'évolution de la condition féminine.

Les gens sont-ils informés sur les grands événements sportifs féminins ? Quelle est leur position vis-à-vis du sport féminin ? La femme a-t-elle droit à l'émancipation au travail et aux mêmes titres que l'homme ? Voilà autant de questions qui devraient être éclaircies à travers ce questionnaire.

#### 421. Le niveau de connaissance du sport

Le phénomène sportif constitue à l'heure actuelle un des faits sociaux qui réussissent à mobiliser presque toute une population autour d'eux.

Nous avons posé une question simpliste ayant pour but de vérifier si toutes les personnes interrogées connaissaient effectivement le sport.

Les réponses obtenues révèlent que 16 % de ces personnes affirment ne pas connaître le sport (questions 2, 3, 4, 5). Cela se manifeste par une absence de pratique, cette dernière étant due généralement à un défaut d'information.

Aussi, ces personnes sont-elles contre la pratique du sport parce qu'elle la considère comme étant une perte de temps.

Ce défaut d'information se trouve majoré quand il s'agit du sport féminin parce que les femmes ne sont pas pleinement intégrées dans le sport.

Ainsi, les résultats sportifs féminins ne sont pas présentés avec la même fréquence que ceux des hommes et les meilleures athlètes féminines ne sont pas aussi populaires que leurs homologues masculins. L'exemple de la marocaine Nawal El MOUTAWAKIL est chargé de signification.

En effet, cette femme arabe, première championne olympique africaine méritait que tout le monde la connaisse pour le grand départ qu'elle a donné à la femme arabe et africaine dans le domaine du sport.

Pourtant 49 % des personnes interrogées ne connaissent pas cette vedette du sport féminin africain (question 1). Ceci pousse à croire que l'événement n'a pas eu toute l'ampleur qu'il méritait. C'est peut-être que l'information passe mal ou que le sport féminin n'intéresse que certains milieux.

#### 422. Points de vue sur le sport féminin (questions 7 et 8)

Les discussions qui peuvent se tenir autour de la pratique sportive féminine dépendent de plusieurs facteurs. L'âge, le sexe, le milieu social sont les principaux déterminants des jugements qui peuvent être portés sur cette pratique. La controverse s'est toujours installée autour du fait que la femme doit faire du sport ou non. Les personnes

interrogées sont en grande majorité pour une pratique sportive féminine ce qui semble être en contradiction avec le constat quotidien.

Répartition des personnes interrogées suivant leur position vis-à-vis  
du sport féminin

Position	Nbre de réponses	%
Pour	146	91 %
Contre	15	9 %
TOTAL	161	100 %

TABLEAU 12

Les 9 % qui sont contre la pratique sportive féminine viennent confirmer l'influence des facteurs ci-dessus évoqués. En effet, ces personnes ont dépassé la quarantaine ce qui peut expliquer leur position rétrograde vis-à-vis de la femme.

Etant donné que les réponses favorables au sport féminin ont été recueillies chez des sujets ayant entre 20 et 35 ans, on peut espérer que l'unanimité sera faite un jour autour de cette pratique féminine.

Pour le moment les positions restent variées et contradictoires (question 8).

Répartition des personnes interrogées suivant la possibilité pour  
leur fille de faire du sport

Possibilité de pratiquer	Nombre de réponses	%
OUI	152	94 %
NON	9	6 %
Total	161	100 %

TABLEAU 13

Les 6 % qui sont contre le sport pour leurs filles affirment que cette pratique constitue une perte de temps et qu'au lieu de faire du sport les filles devraient utiliser leur temps libre à l'apprentissage de savoir-faire féminins.

423. Les conséquences du sport chez la femme

Pour la sportive comme pour le non-sportif, le sport revêt certains aspects négatifs qui font qu'on lui attribue les causes de beaucoup de troubles de la santé.

Les effets néfastes du sport sur la femme

	Sans effets néfastes	Effets néfastes sur :				TOTAL
		Santé	Maternité	Morphologie	Femme au foyer	
Nbre de réponses	67	8	28	23	35	161
Pourcentage	42 %	5 %	17 %	14 %	22 %	100 %

L'effet de masculinisation de la femme souvent attribué au sport est à l'origine de beaucoup de fausses considérations. En effet, il est fréquent d'entendre que le sport entraîne des troubles gynécologiques, morphologiques et même de la santé. Ce n'est donc pas un hasard que 17 % des personnes interrogées affirment que l'effet néfaste du sport porte sur la maternité.

Ce qui est souvent dit, c'est que la femme qui fait du sport finit par ne plus pouvoir enfanter. Le sport est pour ceux qui l'affirment une cause de stérilité et de déformation morphologique de la femme.

En dehors des effets néfastes attribués au sport sur la santé de la femme, la pratique sportive se répercute aussi sur l'harmonie du foyer chez la femme mariée. Les effets du sport sur la femme mariée seront évoqués dans le paragraphe "sport et mariage".

Les considérations ci-dessus énoncées émanent souvent de personnes qui ont un niveau d'instruction pas très élevé. En fait, les gens avertis savent que les effets néfastes que le sport pourrait avoir sur les pratiquantes seraient causés par des stimulants ayant pour but d'accroître la performance. Cette pratique se rencontre surtout dans les compétitions mondiales et de grande envergure. Il semble exagéré de dire qu'au SENEGAL le sport a des conséquences dangereuses sur la santé de la femme.

Ces considérations ont souvent pour but de décourager la sportive

#### 424. Le sport et la condition de la femme

La femme sénégalaise, qu'elle soit fonctionnaire, employée de maison ou sans emploi, occupe toujours la même place et joue le même rôle au sein de la famille. Même si elle occupe de hautes fonctions sociales elle ne peut se permettre certains agissements par crainte de la tradition

Dans certains milieux, les femmes qui ont une bonne situation sociale sont mal vues par les hommes. Ces derniers conçoivent mal que des femmes occupent de hautes fonctions : ce sont pour eux, des responsabilités qui doivent être assumées par les hommes.

La question 10 a été posée dans le but de mettre en évidence l'évolution des mentalités concernant les droits et devoirs de la femme.

Répartition suivant la considération de la femme

la femme doit	Réponses	%
avoir un métier et travailler	142	88 %
rester à la maison	19	12 %
TOTAL	161	100 %

TABLEAU 15

Lorsqu'il est question de l'émancipation de la femme dans quelque domaine que ce soit, beaucoup de personnes pensent que c'est une situation qui risque de bouleverser une tradition établie de longue date. Les 88 % favorables à l'émancipation de la femme dans le domaine du travail semblent être en contradiction avec la réalité. C'est peut-être une des conséquences des limites du questionnaire.

Néanmoins, les réponses aux questions 12-13-14 font apparaître au même degré que dans la question 10 une opposition au changement de statut de la femme.

Quelle est la place du sport dans ce débat ? Il ressort de 15 % des réponses obtenues que pour faire évoluer sa condition, la femme n'a pas besoin de faire comme les hommes et que par conséquent le sport ne peut être d'aucun apport dans l'évolution de la condition féminine.

#### 425. La femme mariée et le sport

Les problèmes concernant le sport et le mariage occupe une large place dans les questionnaires car souvent il sont à l'origine d'une démission de la sportive ou rendent sa pratique irrégulière et difficile.

Des questions du genre : "la femme mariée peut-elle continuer à faire du sport" sont toujours sujettes à controverse voici les réponses obtenues pour cette question 15.

Position	Réponses	Pourcentage
OUI	92	57 %
NON	69	43 %
Total	161	100 %

TABLEAU 16

On remarque que la majorité des personnes interrogées sont favorables à la pratique sportive de la femme mariée il a été précisé que cette pratique devait se faire dans le sens d'un maintien de la santé et de la forme. Le sport de compétition est donc exclu. Or, une des motivations de la sportive est de prouver qu'elle est capable d'efforts intenses et de résultats.

Par ailleurs, 43 % sont contre la pratique sportive de la femme mariée. C'est un fort pourcentage qui caractérise la réticence vis-à-vis de la pratique féminine. Toutes ces positions n'encouragent pas les femmes qui ont besoin d'hommes tolérants et d'un engagement total pour s'épanouir à travers le sport. Il faudrait aussi que les hommes qui acceptent d'épouser des sportives s'engagent à respecter les options de ces dernières.

#### 43. Opinion personnelle

La remarque générale qui se dégage de cette analyse est que le sport féminin est empreint de contradictions.

D'une part, la société ne facilite pas l'insertion de la sportive dans son milieu car le sport est souvent perçu comme une pratique qui n'est pas faite pour la femme. Le fait de se mettre en short ou de porter la tenue de sport en général est mal vu dans certains milieux. Aussi, montrer certaines parties de son corps sur un terrain où la majorité des personnes est formée par des hommes est jugé indigne d'une femme respectable.

La répartition initiale du travail entre les deux sexes a permis à l'homme de disposer de temps libre pour se livrer à des activités telles que le sport alors que la femme une fois mariée ne dispose presque pas de temps libre.

Avec l'évolution de la société et l'introduction de l'école notamment, les filles ont commencé à faire du sport d'abord pour obtenir le brevet sportif puis pour les compétitions scolaires, extra-scolaires ou civiles.

D'autre part, la sportive elle-même ne fait preuve d'aucune conviction dans sa pratique. Qu'elle soit mariée ou non, le sport constitue généralement une activité de moindre importance à laquelle il lui est facile de se soustraire.

24.

Cette attitude est issue du fait que généralement, la femme sénégalaise accorde beaucoup d'importance à l'appréciation que l'on peut porter sur son apparence externe, sa personne. En quelque sorte, elle essaie de modeler sa personne en fonction de ce que les gens principalement les hommes voudraient qu'elle soit. Ainsi, la pratique sportive est faite de manière à ne pas engendrer de modifications qui pourraient ternir son apparence idéale. De telles considérations ne favorisent pas une pratique sportive correcte et raisonnable.

Or, la majorité des sportives interrogées sont pour une évolution de la condition féminine par le biais du sport. Un tel objectif mérite qu'elles se départissent de considérations et de préjugés secondaires qui n'ont rien de plausibles. Il nécessite un engagement sportif tel que le raisonnement rechercherait la manière la plus adéquate pour réussir dans le sport.

Malgré cette volonté apparente de changer, le degré de participation et d'implication de la femme au sport, ajouté aux positions défavorables de la société en général face au sport féminin et à la condition de la femme, un changement réel serait difficile à obtenir. Un tel niveau de pratique féminine ne peut pas faire évoluer la condition de la femme.

Comment le sport pourrait-il contribuer à l'évolution de la condition de la femme ?

L'exemple de Nawal EL MOUTAWAKIL la première femme arabe et africaine championne olympique nous aidera à répondre à cette question.

En effet, cette femme arabe, a réussi, grâce au sport à s'imposer dans son milieu. Elle a échappé au voile traditionnel peut-être grâce à un niveau d'instruction élevé mais aussi grâce au sport.

Le sport permet à la femme de se libérer de son carcan traditionnel c'est-à-dire rester à la maison, être à la fois productrice de nourriture et d'enfants.

A un moment où la planification familiale est en vigueur dans notre pays, la pratique sportive en constitue un aspect naturel. En effet la femme qui a atteint un certain niveau de compétition même si elle est mariée voudra rester championne aussi longtemps que possible. De ce fait, des grossesses répétées sont un frein à sa progression. Elle agira donc de manière à avoir un minimum d'enfants du moins pendant la durée de la pratique sportive. Le sport constitue ainsi un palliatif à la forte natalité.

L'évolution de la condition féminine s'est faite dans le monde au prix de batailles féministes.

La femme peut améliorer encore sa condition à travers le sport sans heurts ni violence. Par la pratique du sport, elle peut arriver à prendre beaucoup plus conscience de sa valeur physique, de son corps, ce qui peut l'aider à s'engager dans tous les domaines de la vie sociale.

C'est un changement difficile mais réalisable à long terme.

// INQUIEME

// PARTIE

-----

## V - PROPOSITIONS

Le but de ce chapitre est d'une part d'essayer de trouver des solutions aux problèmes qui empêchent le développement du sport féminin et d'autre part de mettre en évidence les conditions d'une évolution de la situation de la femme par l'intermédiaire du sport. Auparavant, il est nécessaire de rappeler ces problèmes pour que la mise en rapport avec les propositions soit facilitée.

Les constatations issues de l'analyse des résultats de l'enquête concernent les problèmes liés à des interdits socio-culturels et religieux des considérations sur l'effet néfaste du sport sur la santé de la femme et sur la pratique sportive de la femme mariée.

Ces problèmes méritent d'être résolus.

Pour ne pas afficher une trop grande ambition, le choix a porté sur des projets simples qui impliquent l'action de la femme et dont la réalisation ne se fait pas à coût de millions. C'est un travail de longue haleine qui nécessite l'engagement des concernés aidés en cela par les organisations de tutelle.

Les propositions seront axées sur trois points principaux : la pratique sportive à l'école, la sensibilisation de la population par les médias, la formation de cadres sportifs féminins. D'autres propositions secondaires viendront renforcer les premières.

### 51. La pratique sportive à l'école

L'école constitue le plus grand fournisseur de sportifs. Le mouvement sportif constitué par l'UASSU (Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires) est à l'origine d'une pratique sportive pour toute la jeunesse qui passe du club scolaire au club civil.

L'école devrait servir de point de départ à une évolution de la condition de la femme par le biais du sport. En effet, le fait que celui-ci soit pratiqué à l'école ferait que les parents le découvrent plus tôt et acceptent ainsi le choix de leur fille qui voudrait se lancer dans la compétition civile.

A ce niveau, l'animation sportive dans le primaire jouerait un rôle de premier plan. En intéressant très tôt les filles et les garçons au sport, on peut espérer avoir plus tard des sportifs engagés et motivés à pratiquer le sport de manière régulière.

Au niveau secondaire, il convient d'accorder une plus grande place aux activités physiques et sportives. C'est à ce niveau que le sport à l'école devient une corvée pour la plupart des filles. Leur passivité lors des séances d'éducation physique et sportive dénote un manque d'intérêt vis-à-vis de l'activité sportive. Pour que l'éducation physique et sportive ne soit pas un calvaire pour les filles, il convient de mener une campagne d'information sur les bienfaits du sport.

Par ailleurs, pour ne pas qu'elles soient frustrées par les capacités physiques des garçons, favoriser un enseignement sportif séparé pour les garçons et les filles.

A ce niveau, il convient aussi de privilégier l'option sportive pour qu'elles ne soient pas contraintes de faire toutes les disciplines. C'est de cette option que pourront sortir des sportives motivées.

## 52. La sensibilisation de la population à travers les médias

Une participation plus grande des médias à la vulgarisation du sport féminin favoriserait une meilleure connaissance de l'activité à laquelle s'adonne la femme. Cette participation des médias à la promotion du sport féminin devrait servir de support à un épanouissement de la femme dans le sport. A cet effet, les résultats des femmes devraient être présentés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite avec la même fréquence que ceux des hommes et de manière plus objective.

Ce que l'on remarque fréquemment c'est que seules les épreuves qui font appel à une grande féminité, telles la gymnastique artistique, et la danse sont présentées aux lecteurs, aux auditeurs et aux téléspectateurs de manière relativement régulière. De plus des propos malveillants qui soutiennent que les femmes qui font des résultats sont sous l'effet du dopping devraient être bannis pour une meilleure affirmation de la sportive.

Pour une meilleure connaissance du sport féminin, la création d'options sportives dans les écoles de journalisme constituerait un grand pas pour l'avenir du sport féminin si les femmes parvenaient à s'y intégrer. En effet une formation de journaliste sportif permettrait une connaissance plus grande du sport féminin par les journalistes sportifs féminins qui s'intéresseraient à cette formation.

A partir de là, la création de rubriques sportives animées par des femmes compétentes en matière de sport ferait mieux percevoir les possibilités des femmes dans ce domaine.

De plus, cette participation des femmes éviterait aux hommes de tout s'approprier malgré les images spectaculaires et tout ce qu'on peut présenter sur les activités sportives de la femme. Et les femmes ont beaucoup plus de possibilités de motiver leurs homologues.

### 53. La formation de cadres sportifs féminins

Seules les femmes sont capables dans quelque domaine que ce soit d'oeuvrer pour l'amélioration de leur condition. Dans le domaine sportif, la formation de cadres féminins entraînerait une prise de conscience de la présence des femmes dans le sport. Il convient donc d'augmenter le recrutement des femmes dans les écoles de formation telles que l'INSEPS et le Centre national d'éducation populaire et du sport.

Cette formation aurait pour corollaire une représentation des femmes égale à celle des hommes dans les instances dirigeant le sport. Ce que l'on constate généralement c'est que même dans les plus grandes organisations dirigeant le sport national ou international les femmes sont presque absentes et quand elles y sont, elles occupent des fonctions subalternes. Cette faible représentation des femmes est due à un défaut de qualification le plus souvent mais aussi à un complexe de supériorité de la part des hommes qui veulent toujours occuper les plus hautes fonctions.

La présence des femmes éviterait aux hommes de décider à leur place puisqu'elles connaissent mieux les réalités vécues par les autres sportives.

#### 54. Campagnes de sensibilisation sur le sport féminin

Dans le but de mieux le faire connaître, l'organisation de colloques et débats sur le sport féminin, films, diapositives, panneaux publicitaires à l'appui intéresserait mieux la population à l'activité des femmes.

Les difficultés pour les femmes de pratiquer correctement le sport résident aussi dans le fait que la connaissance de l'activité sportive dans tous ses aspects n'est pas profonde.

En effet, les effets néfastes attribués au sport émanent de suppositions non fondées. Il est nécessaire d'y remédier par des campagnes de sensibilisation sur le sport <sup>en</sup> général.

La prise de responsabilités doit être privilégiée pour que les femmes puissent faire montre de leurs capacités à s'organiser et à prendre la direction d'organismes sportifs et non sportifs.

Ces différentes structurations qui devraient changer l'organisation actuelle du sport poseront sûrement des difficultés dans leur réalisation.

Nous espérons toutefois que des éducateurs et éducatrices s'inspireront de ce travail pour aider la femme à s'épanouir dans tous les domaines de la vie grâce à la pratique du sport.

/// O N C L U S I O N

-----

## C O N C L U S I O N

La situation de la femme et l'évolution de son statut devraient être la condition de la démocratisation du système social. Il ne peut donc subsister de discrimination entre hommes et femmes. Cependant, elle continue d'exister malgré l'évolution amorcée depuis quelques années. En particulier dans le domaine du sport, les femmes n'ont toujours pas la pratique sportive qu'il leur faut et qui devrait leur permettre de s'épanouir pleinement à travers le sport.

Les barrières qui rendent la pratique sportive difficile pour les femmes ont été énoncées tout au long du développement de ce travail. Les plus influentes demeurent les interdits d'ordre familial, religieux socio-culturel mais aussi ceux qui sont liés à la condition morphologique de la femme.

Ainsi, le cycle menstruel, la grossesse, l'accouchement perturbent la pratique sportive même si les contraintes qu'ils exercent sur la sportive peuvent être contournées. Les nombreuses obligations ménagères de la femme, qui le plus souvent s'ajoutent à ses obligations professionnelles constituent un frein à la pratique sportive. Parmi ces obligations figure celle de l'éducation des enfants fréquemment réservée à la femme.

C'est dans ces conditions que se déroule la pratique sportive féminine.

Peut-on à partir de là espérer une évolution de la condition de la femme à travers le sport ? Il est difficile de répondre par l'affirmative. Les réponses apportées par les questionnaires ont permis de faire une évaluation de la situation sportive et de la condition de la femme.

Bien que le cadre de l'étude soit restreint, on peut dire que pour que l'évolution de la condition féminine puisse se faire à travers le sport, certaines considérations sont à dégager.

Il faudrait pour cela que la sportive s'engage dans le sport pour d'une part, s'y créer une place fiable grâce à ses résultats et à la présence qu'elle réussira à imposer dans les instances dirigeantes et d'autre part, conquérir l'adhésion de toute la société à une pratique au travers de laquelle elle peut valoriser son image de marque, ses capacités physiques et morales et sa volonté.

Les résultats obtenus dans l'enquête nous révèlent la lenteur de la société à accepter la nécessité d'une évolution de la condition de la femme. Même une partie des sportives interrogées trouve que l'émancipation de la femme est un vain mot et qu'il est inutile de mener une action quelconque. De plus, même si la majorité des pratiquantes reconnaît que la femme doit se débarrasser de certains interdits qui freinent son épanouissement social, elle affirme que le sport ne peut rien changer à sa condition.

Le sport ne pourrait contribuer à une amélioration de la condition de la femme que si toutes les sportives reconnaissent leur position défavorable par rapport à celle de l'homme et se donnent pour objectif d'y remédier. Il convient alors de mener un travail de sensibilisation au niveau de toutes les sportives car la force de leur action réside dans leur cohésion. Il s'agira donc à l'instar de NAWAL la championne olympique, de prouver leurs compétences dans le domaine sportif pour se faire une certaine crédibilité aux yeux de la société.

C'est alors seulement qu'on pourra espérer trouver beaucoup de NAWAL dans tous les secteurs de la vie où la présence des femmes est faiblement ressentie.

## BIBLIOGRAPHIE

### I - OUVRAGES GENERAUX

1. AUFFRET Séverine : Des couteaux contre des femmes,  
Paris, des femmes, 1983, 297 pages.
2. THIAM Awa : La parole aux Négresses : Paris, Denoël/Gonthier,  
1983, 189 pages.

### II- OUVRAGES SPECIFIQUES AU SPORT

1. HEBERT Georges : Muscle et beauté plastique féminine  
Paris, Vuibert, 4<sup>e</sup> édition, 1948, 352 pages.
2. NAUMANN Ernst : Guide du sport africain  
Bonn, Deutsche Afrika Geschs Chaft ev.
3. OGLESBY (ICA) : Le sport et la femme : du mythe à la réalité :  
Paris, Vigot, 1982, 252 pages - traduit de l'anglais
4. PETIOT Georges : Le Robert des sports : Paris, Le Robert, 1982,  
553 pages.
5. SAUVEN Jean : Encyclopédie des sports : Paris, Larousse 1961,  
582 pages.

### III DOCUMENTS ET REVUES RELATIFS AU SPORT

1. ASSA Janine : "La femme et le sport à travers les âges" : Revue  
EPS n° 45 page 6.
2. DAVISSE A. : "La femme et les APS" dans Revue EPS n° 172 p. 19
4. Document CONFESJES n° XV-05 : Elaboration d'une stratégie du sport  
féminin - BRUXELLES du 18 au 22/6/1984, 85 pages.
5. Document CONFESJES n° XVI-07 : Problématique de l'encadrement des  
activités physiques et sportives de la femme,  
Djibouti du 27 novembre au 3 décembre 1985, 78 pages
6. PLANEL Alomé : "Bas le voile" dans Revue EPS n° 190 P. 51.
3. DARRIGRAND PELLISSARD (N) : "Les femmes aux jeux olympiques de  
Los Angeles" dans Revue EPS n° 190 p. 51

IV- DOCUMENTS DIVERS

1. Document Ministère du Plan : Réunion préparatoire du Conseil des  
et de la Coopération Ministres de la CEA - Addis-Abéba  
Avril 1985, 11 pages.
2. "Le Soleil" du samedi 30 Novembre et dimanche 1er décembre 1985
3. "Revue Amina" n° 182

-----

Questionnaire pour mémoire de maîtrise  
-----

QUESTIONNAIRE I

N.B. Mettez une croix devant la réponse choisie s'il vous plaît.

Age.....

Lieu de résidence.....

Profession.....

Nombre de frères et soeurs.....

1. Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à faire du sport ?

- faire comme les hommes
- poussée par un entraîneur
- titre de championne
- autres causes (dites-les)

2. Quelle était la réaction de vos parents ?

- refus
- accord favorable
- attitude neutre.

3. Que visez-vous à travers la pratique du sport ?

- santé
- beauté
- prouver que la femme peut faire comme l'homme
- autres motivations

4. Quelle influence le sport exerce-t-il sur vos études. Votre travail ?

- négative
- positive
- aucune influence.

5. Pensez-vous que le sport puisse avoir un effet néfaste sur :

- la maternité
- la santé de la femme
- la morphologie de la femme.

6. Quelles difficultés avez-vous rencontrées au cours de votre pratique

- parents réticents
- entourage non favorable
- manque de temps à cause des études ou du travail.

7. Quelles sont les raisons qui vous pousseraient à abandonner ?

- mariage
- grossesse et naissance d'un bébé
- un mari qui est contre le sport
- âge avancé
- entourage hostile.

8. Que pensez-vous des championnes d'AFRIQUE ?

- elles sont courageuses
- elles aident à la promotion de la femme
- ce sont des garçons manqués
- autres opinions.

9. Pousserez-vous vos filles à faire du sport ?

! Oui

! Non

10. Pensez-vous que le sport puisse aider à l'émancipation de la femme ?

Oui

Non

11. Etes-vous pour l'émancipation de la femme ?

Oui

Non

12. Seriez-vous prêtes à militer pour cela à travers le sport

Oui

Non

13. Pour les mariées

Quelle influence le mariage a-t-il eu sur votre pratique ?

- entraînement irrégulier
- baisse de performance
- abandon
- amélioration des performances.

Questionnaire pour mémoire de maîtrise  
-----\

QUESTIONNAIRE II

N.B. : Mettez une croix devant la réponse choisie S.V.P.

Age.....

Lieu de résidence.....

Nombre d'enfants.....

Profession.....

1. Qui est NAWAL EL MOUTAWAKIL ?

.....  
.....

2. Connaissez-vous le sport ?

oui       non

3. Faites-vous du sport ou en avez-vous déjà fait ?

oui       non

4. Lequel

5. Si non, auriez-vous aimé en faire ?

oui       non

Pourquoi ?

- santé
- gloire
- amour du sport

6. Etes-vous pour ou contre la pratique du sport ?

Pour                       Contre

Pourquoi ? - perte de temps

- fatigant

7. Etes-vous pour ou contre la pratique du sport par les femmes ?

Pour                       Contre

Pourquoi ? - elles n'ont pas le temps

- c'est pour les hommes

- incompatibilité avec la maternité

8. Si vous aviez une fille, la pousseriez-vous à faire du sport ?

oui                       non

Pourquoi ?

Pourquoi ?

- maintien de la santé

- perte de temps

- acquisition d'un titre

- le sport est fait pour les hommes

- beauté de son corps

- autres causes

9. Le sport peut-il avoir un effet néfaste sur : (1)

- la santé de la femme

- la maternité

- la morphologie = aspect physique

- la femme au foyer

10. A votre avis, la femme doit-elle ? (2)

- avoir un métier et travailler

- rester à la maison

(1) et (2) Mettez S.V.P. oui ou non devant la réponse choisie.

11. Le sport peut-il être complémentaire des activités citées ci-dessus ?

oui                       non

12. Pensez-vous que le sport puisse aider à l'émancipation de la femme ?

oui                       non

13. Etes-vous pour ou contre l'émancipation de la femme ?

pour                       contre

14. La femme peut-elle avoir les mêmes droits et avantages que l'homme ?

oui                       non

15. La femme mariée peut-elle continuer à faire du sport ?

oui                       non

pourquoi ?

pourquoi ?

- maintien de sa  
santé

- trop de travail  
- les enfants

- maintien de sa  
beauté

- incompatibilité

16. Dans le cas où vous épouseriez une sportive, la laisseriez-vous continuer à pratiquer le sport ?

oui                       non

